

L'autopartage comme solution de mobilité en zone peu dense

Le service d'autopartage périurbain & rural

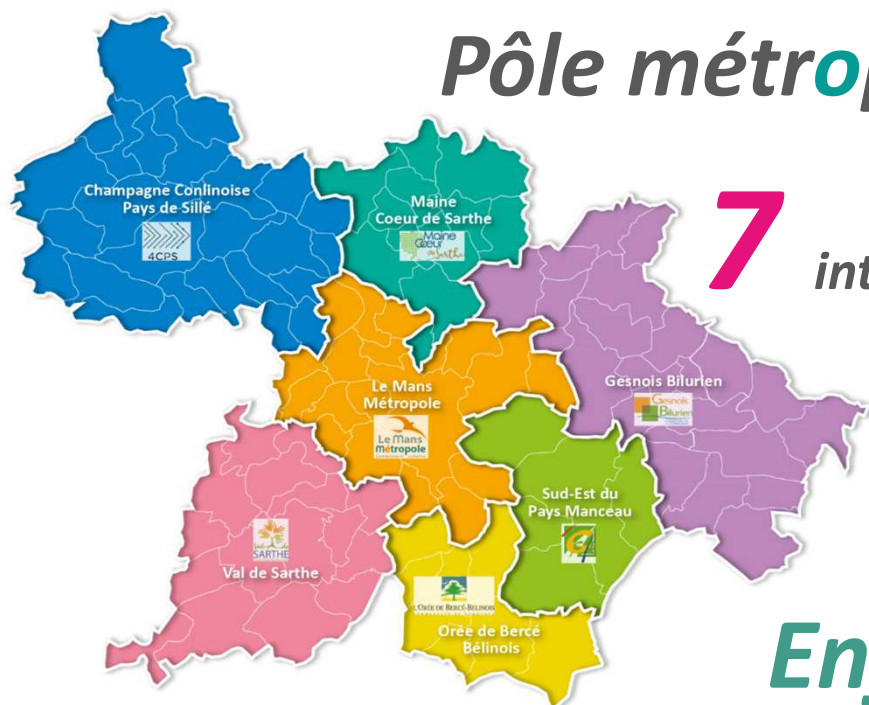


mouv  **n**  **GO**

www.mouvngo.com

Pôle métropolitain Le Mans Sarthe

Arrêté préfectoral de création : **24 février 2015**



7 intercommunalités membres

108 communes

352 000 habitants

Enjeux autour de la mobilité

- Compléter l'offre de transport en territoire peu dense
- Réduire les inégalités dans l'accès à la mobilité
- Innover dans les services à la mobilité

Programme **M**obilité Durable

Son deuxième axe porte sur la mise en service de nouvelles solutions de mobilité dans le but de compléter l'offre actuelle de transports collectifs et s'adressant au plus grand nombre



COUP D'POUCE
covoiturage spontané de proximité



Pratique du covoiturage



Autopartage



La création du service d'autopartage **Mouv'nGo**

Durant 18 mois, entre 2016 et 2017

Une commission de travail composée d'élus des communes volontaires et de techniciens (issus de collectivités et d'entreprises)

Sélectionner l'ensemble des partenaires dans la mise en œuvre du futur service d'autopartage

Définir la gouvernance, le budget et le fonctionnement du futur service d'autopartage

Rechercher les financements disponibles auprès des financeurs potentiels

Créer l'identité du service d'autopartage ainsi que les outils et supports de communication associés



www.mouvngo.com

mouv n GO

En service depuis le
5 février 2018



De février 2018 à janvier 2019

📍 Ballon-Saint Mars

📍 Etival-lès-Le-Mans

📍 Connerré

📍 Guécélard



📍 Brette les Pins

📍 Ecommoy

6 stations & 12 véhicules électriques
en autopartage



De février 2019 à décembre 2019

📍 Ballon-Saint Mars

📍 Saint Jean d'Assé

📍 Etival-lès-Le-Mans

📍 Connerré

📍 Guécélard



📍 Brette les Pins

📍 Fercé-sur-Sarthe

📍 Laigné en Belin

📍 Malicorne sur Sarthe

📍 Ecommoy

10 stations & 19 véhicules électriques
en autopartage



Depuis le 1^{er} janvier 2020

📍 Ballon-Saint Mars

📍 Brette les Pins

📍 Connerré

📍 Ecommoy

📍 Etival-lès-Le-Mans

📍 Fercé-sur-Sarthe

📍 Guécélard



📍 Laigné en Belin

📍 Le Lude

📍 Malicorne sur Sarthe

📍 Mamers

📍 Marigné-Lailé

📍 Marolles-les-Braults

📍 Saint Jean d'Assé

14 stations & 26 véhicules électriques
en autopartage

Fonctionnement de Mouv'nGo



gère
Plateforme de réservation
mouvngo.clem.mobi

Opérateur de mobilité
Clem

a souscrit pour
le compte des
communes
auprès de



Contrats d'assurance
Bornes de Recharge &
Véhicules électriques

Borne de Recharge électrique



supervise

Les
Communes propriétaires



Fonctionnement du service d'autopartage Mouv'nGo

Mouv'nGo au quotidien

B2C

particuliers



service accessible à tous même
aux jeunes conducteurs

B2B

Élus et agents

Communes



Fonctionnement du service d'autopartage Mouv'nGo

Site Internet d'information

www.mouvngo.com



Contactez-nous

01 86 86 85 85

Un service du :



En lien avec le Pays du Mans

Réservez votre voiture électrique en journée. Énergie et assurance incluses



L'AUTOPARTAGE C'EST QUOI ?

VÉHICULES

TARIFS

MODE D'EMPLOI

SE GARER AU MANS

RECHARGE PUBLIQUE

SOLI-DRIVE



243881

Kilomètres
parcourus



4 043

Nombre de
voyages



779

Nombre
d'inscrits

SERVICE D'AUTOPARTAGE
DU PÔLE MÉTROPOLITAIN
LE MANS SARTHE

- Ballon-Saint Mars
- Brette les Pins
- Connerré
- Ecommoy
- Etival-lès-Le-Mans
- Fercé-sur-Sarthe
- Guécélard
- Laigné en Belin
- Le Lude
- Malicorne sur Sarthe
- Mamers
- Marigné-Laillé
- Marolles-les-Braults
- Saint Jean d'Assé



Mouv'nGo au quotidien

B2C

particuliers



service accessible à tous même
aux jeunes conducteurs

Plateforme de réservation

www.mouvngo.clem.mobi



B2B

Élus et agents

Communes

mouv'nGO

Accueil Mouv'nGo
en Mairie



Fonctionnement du service d'autopartage Mouv'nGo

Gouvernance

- ✓ Anime le réseau Mouv'nGo et coordonne son déploiement,
- ✓ Est propriétaire de la plateforme mouvngo.clem.mobi,
- ✓ S'assure de son bon fonctionnement et joue un rôle d'interface entre les communes et les autres parties prenantes,
- ✓ Développe les outils et supports de communication de Mouv'nGo,
- ✓ Représente le réseau Mouv'nGo à l'échelle locale, régionale et nationale.

- ✓ Est propriétaire de sa station Mouv'nGo et utilise gratuitement les VE en autopartage,
- ✓ Perçoit les recettes issues de l'utilisation de sa station Mouv'nGo (autopartage et recharge),
- ✓ Entretien sa station dont les VE en autopartage (nettoyage et maintenance),
- ✓ Tient informé Clem' des dysfonctionnements observés (BRE, VE...) via le module de Incident et Maintenance,
- ✓ Communique sur le service Mouv'nGo auprès des habitants à l'aide des outils existants,
- ✓ Est en mesure d'inscrire en mairie de nouveaux abonnés à Mouv'nGo et d'effectuer des réservations de véhicules pour leur compte,
- ✓ Dispose d'un compte Administrateur (cf. livret d'utilisation animateur).

La
Commune

Horaires et tarifs du service d'autopartage de **Mouv'nGo** en 2020

Depuis le 1^{er} janvier 2020

Amplitude horaire du service

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le service d'autopartage de Mouv'nGo est ouvert tous les jours

dès **03h30** jusqu'à **00h30**

Grille tarifaire

Durée de réservation
de 30 minutes
à 6 heures
inclus

8€

Durée de réservation
de 6 heures et
30 minutes à
12 heures inclus

13€

Durée de réservation
de 12 heures et
30 minutes à
21 heures inclus

18€

Ma réservation débute à 7h00 et prend fin à 11h00 :
elle dure au total 4 heures, cela me coûtera **8 €**

Ma réservation débute à 15h00 et prend fin à 23h00 :
elle dure au total 8 heures, cela me coûtera **13 €**

Ma réservation débute à 4h00 et prend fin à 21h00 :
elle dure au total 17 heures, cela me coûtera **18 €**

B2B
Élus et agents
Communes

**SERVICE
GRATUIT**

dans le cadre
des trajets
professionnels

Bilan du service d'autopartage de Mouv'nGo après 2 ans de fonctionnement

Au 15 mars 2020

14 stations Mouv'nGo et 26 véhicules électriques en autopartage



La distance moyenne d'un voyage (location)
en Mouv'nGo est de l'ordre de **60-65 km**

Autres services de mobilité de Mouv'nGo

SOLIDRIVE



SOLI-DRIVE, LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN POUR LA MOBILITÉ DE TOUS

Soli-Drive est un service solidaire, qui met en relation un conducteur bénévole et un passager dans l'incapacité de conduire.

Vous n'avez pas le permis de conduire ou vous êtes dans l'incapacité de conduire et vous avez besoin d'être accompagné, réservez un véhicule Mouv'nGO via la plateforme mouvngo.clem.mobi et faites appel à un conducteur bénévole !

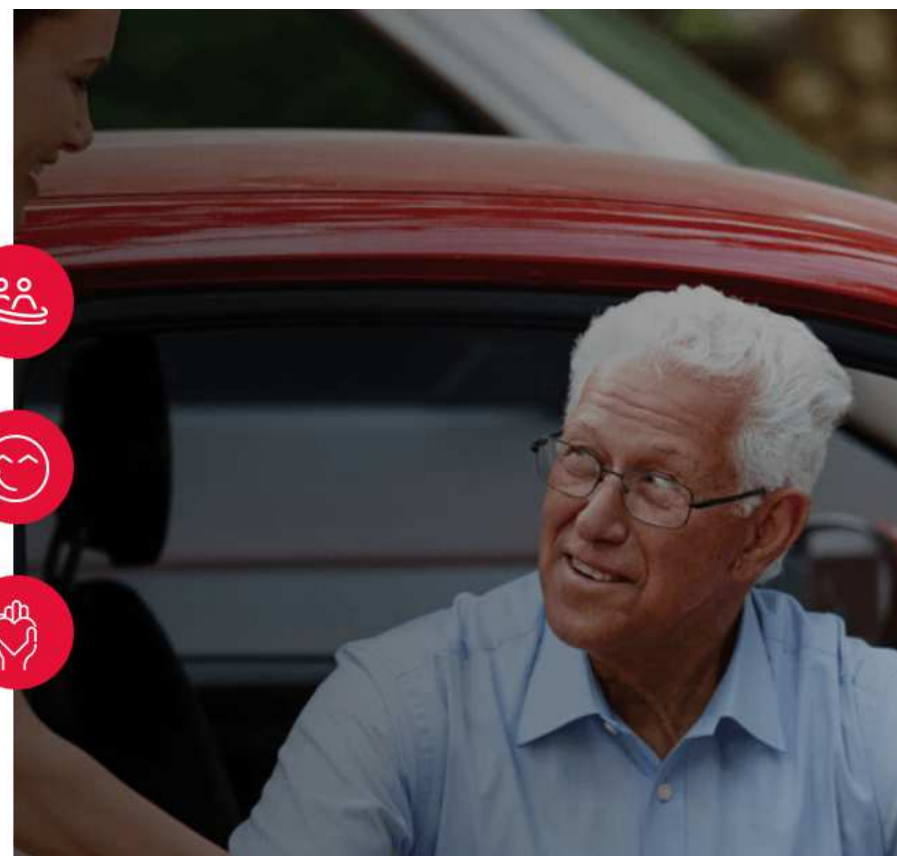
Créateur de lien
Des trajets plus conviviaux



Proposé et non imposé
Je suis conducteur bénévole quand je le veux, sans contrainte.



Générosité et liberté
Je facilite la mobilité d'autrui !



Autres services de mobilité de Mouv'nGo

Depuis le 1^{er} janvier 2020

**OUVERTURE DU SERVICE
DE RECHARGE ÉLECTRIQUE**



Déjà disponible depuis le 4 février 2019
à Fercé-sur-Sarthe

**Tarif de recharge unique
1€ les 30 minutes**

Depuis le 1^{er} janvier 2019

**VOUS AVEZ RÉSERVÉ UNE ZOÉ
MOUV'NGO ET VOUS COMPTEZ
VOUS RENDRE DANS LE
CENTRE-VILLE DU MANS !**



Profitez d'une offre de stationnement
préférentielle dans 4 parkings Cénovia Park

2H = 1€ DONT 30MIN GRATUITES*

*au delà des 2h, le tarif en vigueur s'applique



Budget entre 2018 et 2021

Budget sur 3 ans (jusqu'au 04/02/21)

70 000 € HT

- *Plateforme d'autopartage Clem'*
(marché d'expérimentation effectif jusqu'au 04/02/2021)
- *Convention avec ENEDIS pour pré-étude d'implantation de BRE*
- *Convention d'évaluation de Mouv'nGo avec Le Mans Université*

FINANCEMENTS / SUBVENTIONS

Reste à charge pour le Pôle

5 000 € HT / an

(sur la période 2018-2021)



30 000 € HT



25 000 € HT

La Commune

Investissement

Station 3 places :

- 2 véhicules en autopartage
- 1 place Recharge Publique

**Investissement
Au plus 50 000 € HT**



- ✓ 2 voitures électriques floquées au nom de la commune
- ✓ 1 borne de recharge raccordée au réseau
- ✓ 1 station aménagée (dont signalétique horizontale et verticale)
- ✓ l'intégration de la station à la plateforme mouvngo.clem.mobi

**Reste à charge
« commune »
10 000 € HT**



DETR / DSIL

80%

des dépenses d'investissement



CTR



La Commune

Investissement

- Station 2 places :
- 1 véhicule en autopartage
- 1 place Recharge Publique

**Investissement
Au plus 32 500 € HT**

- ✓ 1 voiture électrique floquée au nom de la commune
- ✓ 1 borne de recharge raccordée au réseau
- ✓ 1 station aménagée (dont signalétique horizontale et verticale)
- ✓ l'intégration de la station à la plateforme mouvngo.clem.mobi

Reste à charge

« commune »

6 500 € HT

DETR / DSIL

80%

CTR

des dépenses d'investissement



Budgets Investissement/Fonctionnement Mouv'nGo

**La
Commune**

Fonctionnement

Station 3 places :

- 2 véhicules en autopartage
- 1 place Recharge Publique

**Fonctionnement
11 à 12 000 € TTC / an**

Prévisions de recettes : 4 000 € TTC
(150 trajets / VE Mouv'nGo/an + recharge publique)
+ gratuité du service pour les élus et agents dans le
cadre des déplacements générés par la Commune

**Reste à charge
pour la commune :
De 7 à 8 000 € TTC**

Station 2 places :

- 1 véhicule en autopartage
- 1 place Recharge Publique

**Fonctionnement
6 à 7 000 € TTC / an**

Prévisions de recettes : 2 000 € TTC
(150 trajets / VE Mouv'nGo/an + recharge publique)
+ gratuité du service pour les élus et agents dans le
cadre des déplacements générés par la Commune

**Reste à charge
pour la commune :
De 4 à 5 000 € TTC**

L'autopartage comme solution de mobilité en zone peu dense

Le service d'autopartage périurbain & rural



mouv  **n**  **GO**

www.mouvngo.com